Coopérons dès l'École
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
RÉUNION

Tuto Retkoop #4

Formation des Mandataires OCCE

Opérations de fin d'année scolaire

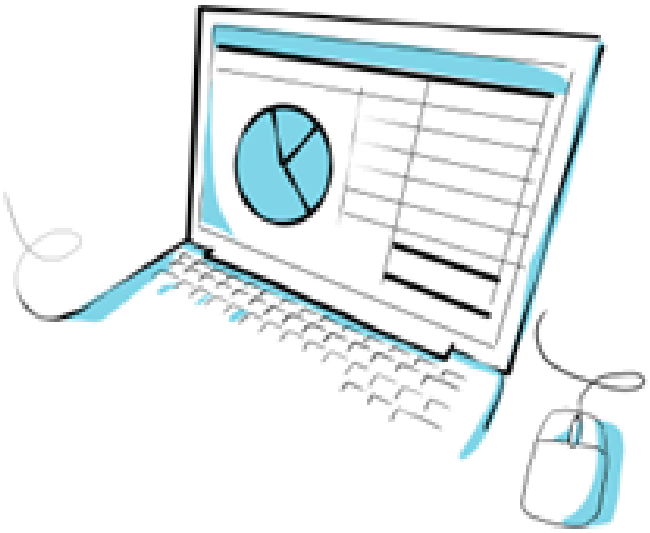

Clôture du cahier de comptabilité
Compte-rendu d'activités
Compte-rendu financier
Commission de contrôle des comptes

avec Retkoop

Office Central de la Coopération à l'École de la Réunion
Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique
18 rue de la Gare BP 70043 - 97803 SAINT-DENIS-CEDEX 9
Tél. : 02 62 21 54 50 / 06 92 34 54 50 - Fax : 02 62 21 54 50 - ad974@occe.coop
Site Internet : www.occe.coop/ad974

Retkoop - Guide procédure pour les mandataires

A la fin de l'année scolaire (et au plus tard le 30 septembre), vous devez procéder aux opérations de fin d'année :

- fermeture du cahier de comptabilité de l'année scolaire écoulée (01/09 au 31/08)
- établissement du compte-rendu d'activité annuel ;
- établissement du compte-rendu financier annuel.

Pour vous y aider, nous vous proposons les étapes suivantes:

1/ Se connectez à Retkoop : https://www.retkoop.occe.coop/debut.php
2/ Saisissez votre identifiant et votre mot de passe tels que votre AD vous les a fournis

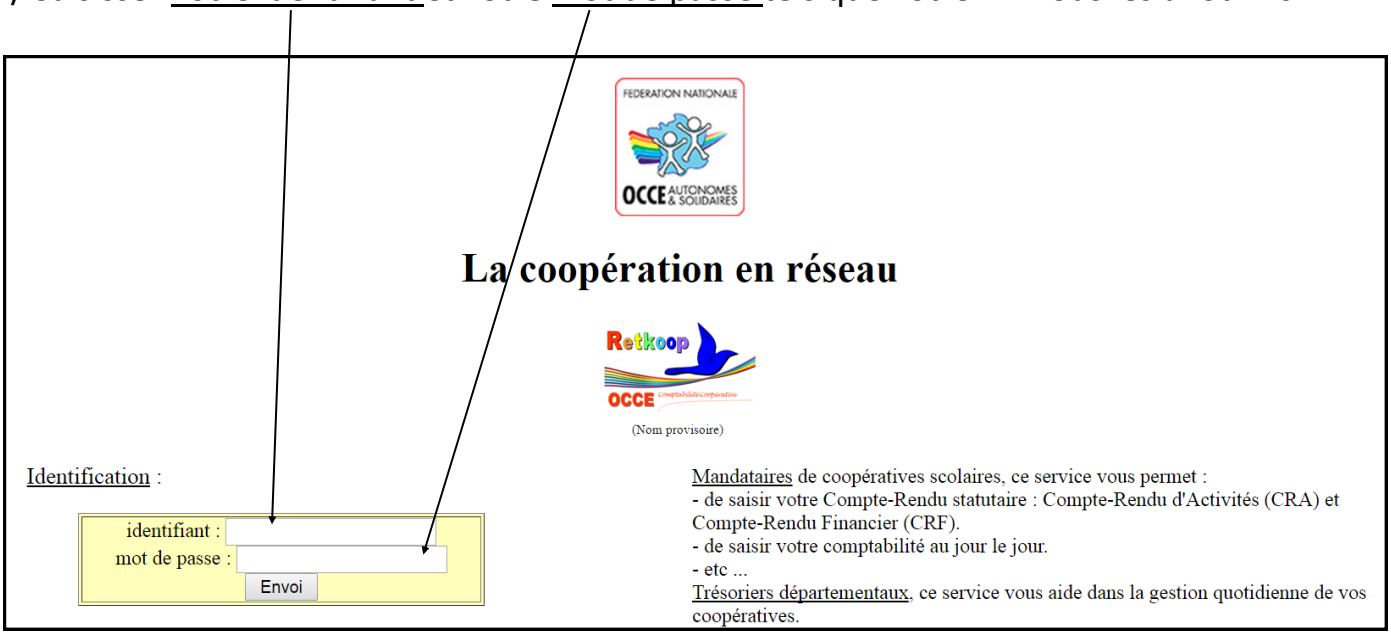

3 / Dans votre espace, ouvrez votre cahier de compta. (ventilation automatique ou classique)

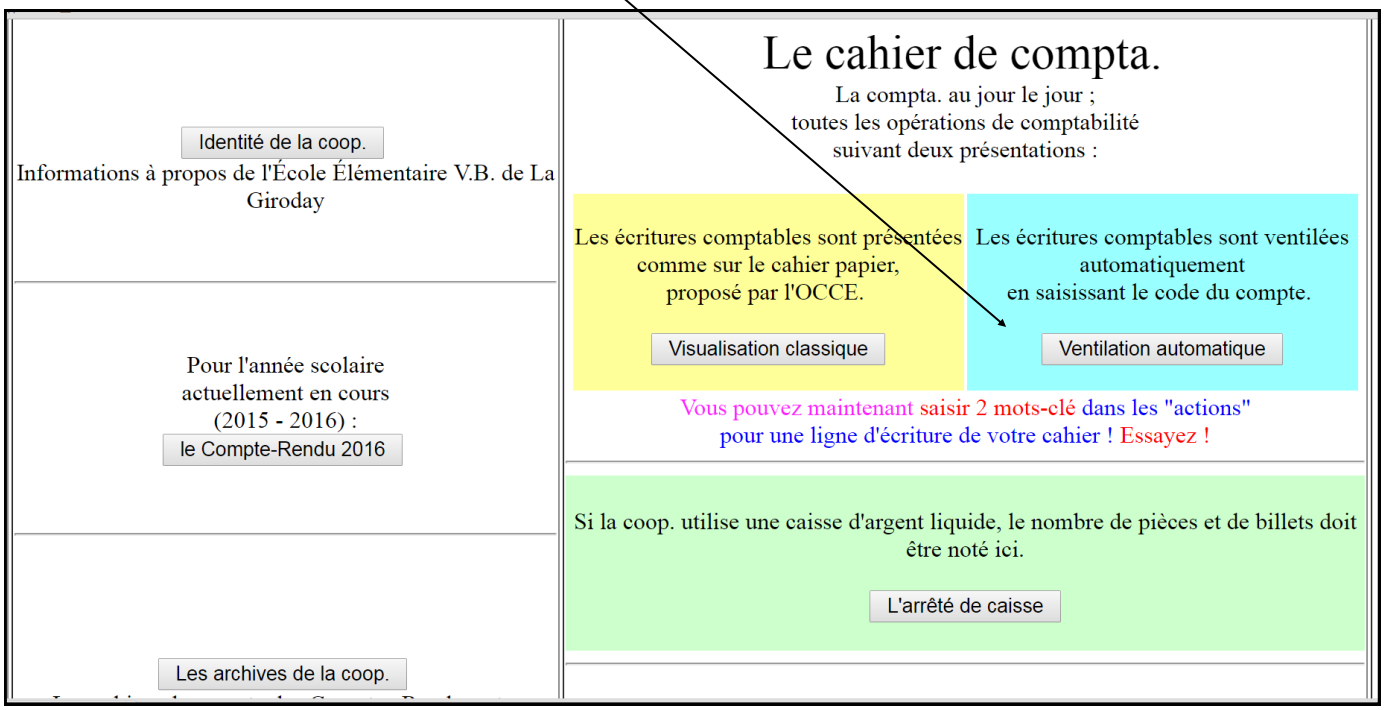

4/ La **<u>clôture de votre cahier de compta. doit être la 1ère opération</u>** à réaliser en fin d'année scolaire afin de pouvoir éditer votre bilan.
En effet le bilan est une « photographie » de la situation de votre coopérative scolaire en fin d'année scolaire. Cette « photographie » reprend tous les éléments de l'année entière pour les synthétiser et donner une appréciation de la situation. Toutes les opérations comptables doivent y être incorporées et il faut donc déclarer le cahier de comptes clos pour pouvoir « prendre la photo ».

Par ailleurs, tous les soldes de régies d'avances doivent revenir à la coopérative centrale : les sommes non utilisées doivent être remboursées et les montants dépensés doivent être justifiés. En effet, les régies d'avances sont des avoirs de la coopérative scolaire et il est donc nécessaire de les connaître pour pouvoir établir le bilan financier. Il convient donc de demander aux collègues de rembourser ce qui n'a pas été dépensé et de vérifier avec eux la conformité de leurs dépenses.
Pour gérer les régies d'avance, merci de vous reporter au guide spécifique « Régies d'avance».

<u>Le message de demande de clôture du cahier de compta</u>. apparaîtra dans un bandeau violet **qu'à partir du 1er septembre.**

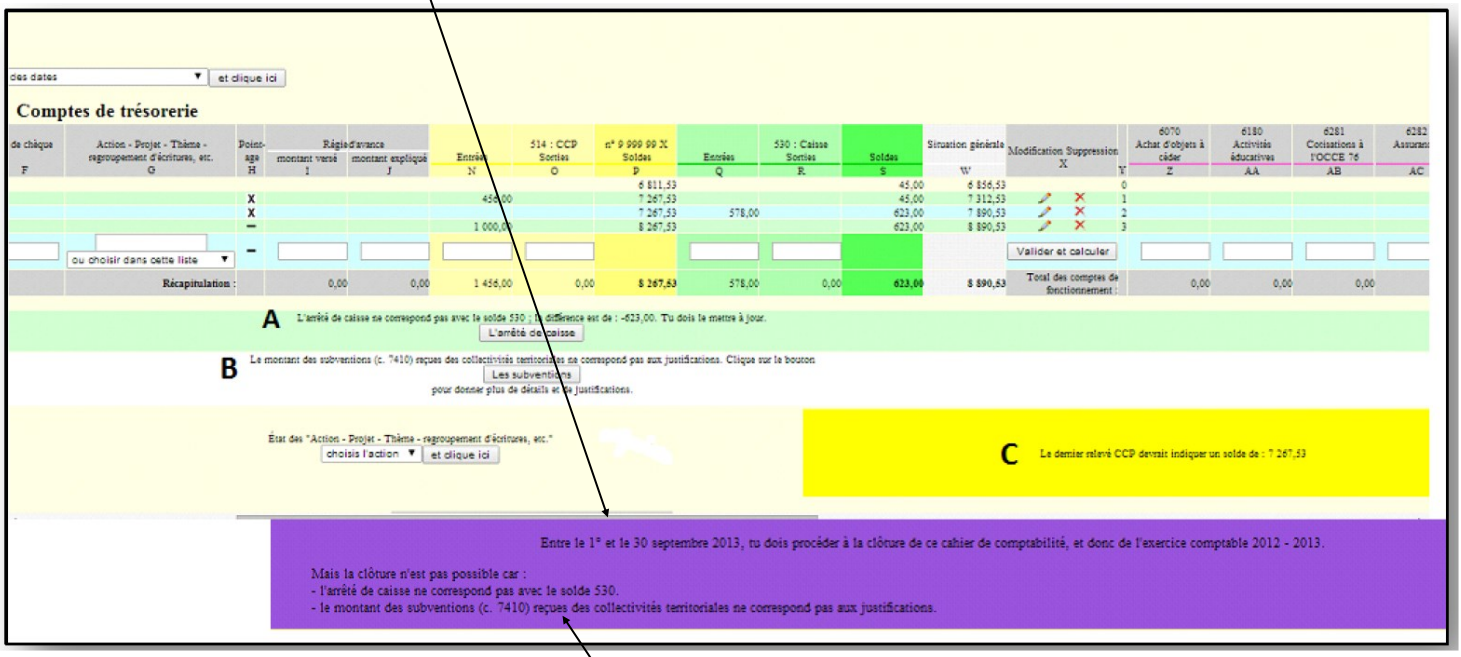

Il est possible que <u>certains éléments empêchent la fermeture</u> du cahier de compta : Retkoop vous en précisera les raisons dans le bandeau violet en bas de page de votre cahier de compta.

Dans l'exemple ci dessus, deux éléments ne sont pas finalisés :
- L'arrêté de caisse ne correspond pas à la situation comptable
- Le montant des subventions reçues ne correspond pas aux justifications du tableau de subventions.

Il faut donc apporter les corrections demandées avant de pouvoir clôturer votre cahier de compta car la clôture du cahier est une opération irréversible!

5/ **Pour pouvoir clôturer aisément votre cahier de compta**. apportez une attention particulière aux éléments suivants :

- L'arrêté de caisse au 31/08 :

(2) **Arrêté de caisse au 31 août 2015 :**
La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

		Nombre	Somme
Billets :	200,00	0	0,00
	100,00	0	0,00
	50,00	0	0,00
	20,00	0	0,00
	10,00	0	0,00
	5,00	1	5,00
Pièces :	2,00	0	0,00
	1,00	0	0,00
	0,50	0	0,00
	0,20	0	0,00
	0,10	1	0,10
	0,05	1	0,05
	0,02	0	0,00
	0,01	0	0,00
Solde indiqué dans le bilan (case 530) :			5,15

L'arrêté de caisse est bon.

Le détail des pièces et billets de la caisse physique doit correspondre au solde indiqué dans le compte 530 de votre comptabilité.

Si c'est le cas, un message indiquera « l'arrêté de caisse est bon »

(3) **Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :**
Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2015
TCO	1 740,00		projet école EDD	0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	1 740,00			

Le total des montants correspond au compte 7410.

- Le détail et justifications des subventions :

Les éléments enregistrés dans le tableau intitulé « *détail et justification des subventions* » du bilan doivent correspondent aux sommes des subventions comptabilisées dans le compte (7410) de la comptabilité.

- Demander les retours de régies d'avance (s'il y en a eu) , les vérifier et les intégrer à la compta. générale

- Pointer toutes les opérations apparues sur les relevés : si certaines opérations ne sont pas pointées (c'est-à-dire que la banque ne les a pas encore enregistrées et que les relevés ban-

(1) **Compte bancaire 512 :**
Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 1 563,29

(Indique ci-dessous les chèques en attente)

n° de chèques	destinataires des Chèques ou origine des versements	dates des opérations	montant (+ ou -)
7792179			-134,00
7792181			-190,00
	-		
	-		
	-		

Solde indiqué dans le bilan (case 512) : 1 239,29

Le rapprochement bancaire est bon.

NB : l'extrait de compte bancaire fourni doit encadrer le 31 août (ex : du 25/08 au 05/09) ou doit être arrêté précisément à la date du 31 août.
Dans le cas contraire, le mandataire doit fournir les extraits précédent et suivant le 31 août.

Le solde indiqué sur le relevé bancaire est différent de celui du compte (512)» dans le bilan,

Ceci est normal et s' explique par les opérations non encore enregistrées par la banque et décrites dans le tableau de rapprochement bancaire.

6/ Quand toutes les conditions sont réunies, le bouton "**Clôture de ce cahier de compta**." apparait dans le rectangle violet :

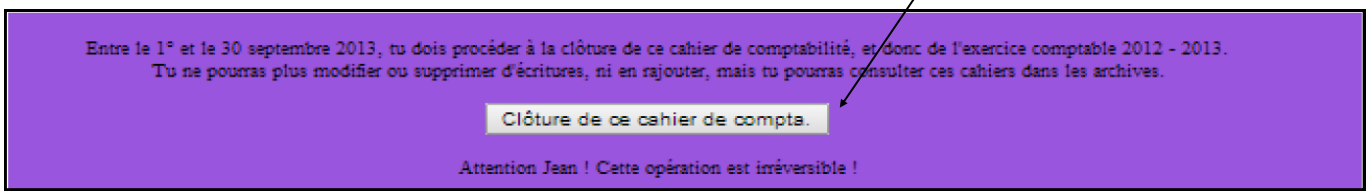

Il est alors possible de clore le cahier de compta. MAIS ATTENTION : cette opération est définitive et irréversible. Une fois clos, vous ne pouvez pas ré-ouvrir votre cahier de comptabilité, sauf à demander à l'OCCE.

7 / **Compte Rendu d' Activités (CRA)**

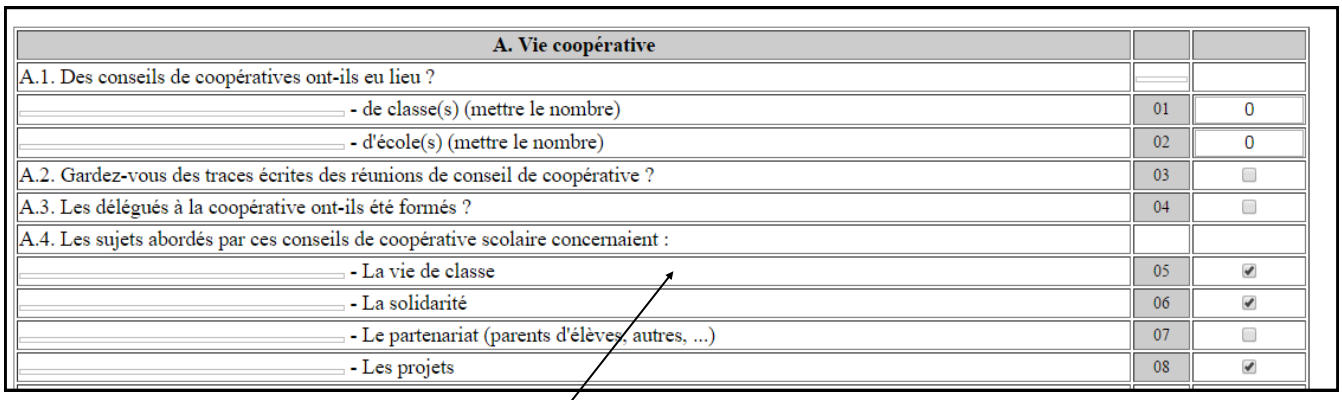

A. Vie coopérative		
A.1. Des conseils de coopératives ont-ils eu lieu ?		
- de classe(s) (mettre le nombre)	01	0
- d'école(s) (mettre le nombre)	02	0
A.2. Gardez-vous des traces écrites des réunions de conseil de coopérative ?	03	☐
A.3. Les délégués à la coopérative ont-ils été formés ?	04	☐
A.4. Les sujets abordés par ces conseils de coopérative scolaire concernaient :		
- La vie de classe	05	☑
- La solidarité	06	☑
- Le partenariat (parents d'élèves, autres, ...)	07	☐
- Les projets	08	☑

Dès que vous cliquez sur le bouton de clôture du cahier de comptabilité, vous êtes dirigé(e) vers la saisie du **compte-rendu d'activités**.
Composé d'un questionnaire national, il est facile à remplir, uniquement à base de cases à cocher ou de quelques nombres à insérer. En bas de page, vous devez cliquer sur un bouton de validation ; une seconde lecture vous est demandée pour une validation définitive. Après ces deux étapes, vous pouvez accéder au bilan financier.
Le compte-rendu d'activités est tout aussi obligatoire que le compte-rendu financier.

8 / **Compte Rendu Financier (CRF)**

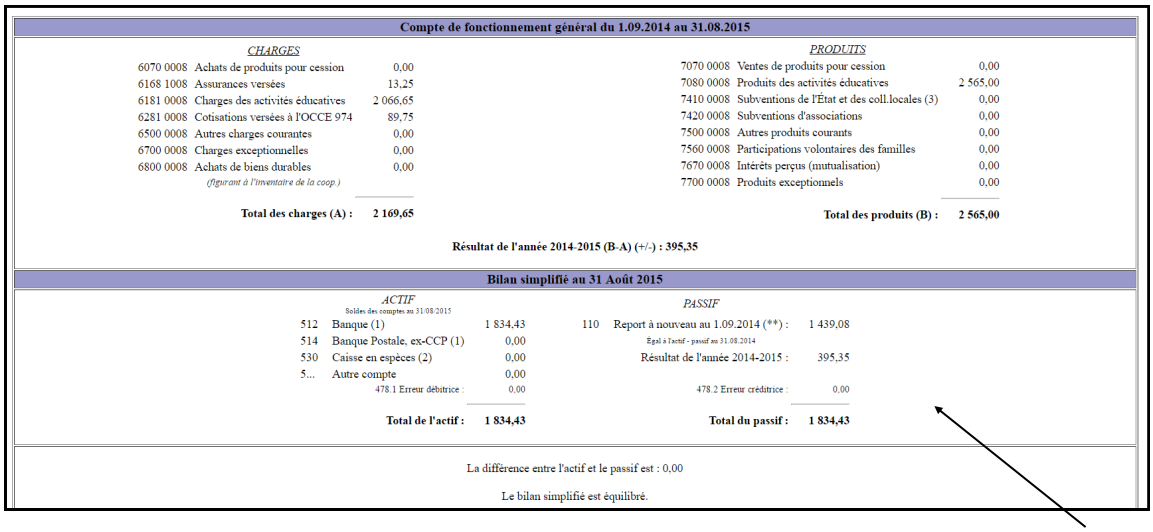

Compte de fonctionnement général du 1.09.2014 au 31.08.2015

CHARGES			*PRODUITS*		
6070 0008	Achats de produits pour cession	0,00	7070 0008	Ventes de produits pour cession	0,00
6168 1008	Assurances versées	13,25	7080 0008	Produits des activités éducatives	2 565,00
6181 0008	Charges des activités éducatives	2 066,65	7410 0008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	0,00
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 974	89,75	7420 0008	Subventions d'associations	0,00
6500 0008	Autres charges courantes	0,00	7500 0008	Autres produits courants	0,00
6700 0008	Charges exceptionnelles	0,00	7560 0008	Participations volontaires des familles	0,00
6800 0008	Achats de biens durables	0,00	7670 0008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
	(figurant à l'inventaire de la coop.)		7700 0008	Produits exceptionnels	0,00
	Total des charges (A) :	**2 169,65**		**Total des produits (B) :**	**2 565,00**

Résultat de l'année 2014-2015 (B-A) (+/-) : 395,35

Bilan simplifié au 31 Août 2015

ACTIF Soldes des comptes au 31/08/2015			*PASSIF*		
512	Banque (1)	1 834,43	110	Report à nouveau au 1.09.2014 (**) :	1 439,08
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00		Égal à l'actif - passif au 31.08.2014	
530	Caisse en espèces (2)	0,00		Résultat de l'année 2014-2015 :	395,35
5...	Autre compte	0,00			
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
	Total de l'actif :	**1 834,43**		**Total du passif :**	**1 834,43**

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

Après la saisie du compte-rendu d'activité et sa double validation, votre **compte-rendu financier** est affiché.

9/ Si vous avez utilisé Retkoop toute l'année , vous avez presque terminé ! Le tableau en bas de page vous indique les quelques documents à renvoyer à votre OCCE pour validation de vos comptes :

Papiers à envoyer à l'OCCE 999 :	Validation de l'OCCE 999 :
1. une copie de **la page 1 du** Compte-rendu papier (identité de la Coopérative Scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Jeannot DUPONT, mandataire, etc). [Plus d'info] Imprimer cette page 1	validé
2. une copie du **relevé du compte** "CCP n° 9 999 99 X", où figure le montant : **7 607,41 €**.	pas encore reçu !
3. et comme, les **subventions** des collectivités territoriales sont de **3 450,00 €**, le(s) **justificatif(s)** de ce montant.	pas encore reçu !

Si tu as numérisé tous ces documents-papiers (1, 2 et 3), tu peux les envoyer par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 999 : ad999@occe.coop, en précisant bien tes coordonnées (nom de la coop, mandataire, numéro du compte, etc).

Nous te recommandons d'imprimer cette page pour en garder mémoire dans tes archives en papier.
Nous sommes aujourd'hui le 02.06.2014.
Il est exactement 15h 46min 50s.

Retour au sommaire
Envoyer un commentaire pour contribuer à l'évaluation de ce service.

Le tableau vous renseigne sur les documents à renvoyer pour valider définitivement vos comptes annuels :
- La page de quitus (complétée et signée par les contrôleurs aux comptes) ;
- Une copie du relevé bancaire correspondant à votre arrêté de comptes ;
- Les justificatifs des subventions publiques reçues.

Lorsque l'OCCE reçoit ces documents, les comptes sont alors validés (sauf erreur à corriger) et la mention « validé » apparaît en remplacement de la mention « Non reçu ».

8 / **Compte Rendu Financier (CRF)**

Compte de fonctionnement général du 1.09.2014 au 31.08.2015

CHARGES			*PRODUITS*		
6070 0008	Achats de produits pour cession	0,00	7070 0008	Ventes de produits pour cession	0,00
6168 1008	Assurances versées	13,25	7080 0008	Produits des activités éducatives	2 565,00
6181 0008	Charges des activités éducatives	2 066,65	7410 0008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	0,00
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 974	89,75	7420 0008	Subventions d'associations	0,00
6500 0008	Autres charges courantes	0,00	7500 0008	Autres produits courants	0,00
6700 0008	Charges exceptionnelles	0,00	7560 0008	Participations volontaires des familles	0,00
6800 0008	Achats de biens durables	0,00	7670 0008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
	(figurant à l'inventaire de la coop.)		7700 0008	Produits exceptionnels	0,00
	Total des charges (A) :	**2 169,65**		**Total des produits (B) :**	**2 565,00**

Résultat de l'année 2014-2015 (B-A) (+/-) : 395,35

Bilan simplifié au 31 Août 2015

ACTIF Soldes des comptes au 31/08/2015			*PASSIF*		
512	Banque (1)	1 834,43	110	Report à nouveau au 1.09.2014 (**) :	1 439,08
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00		Égal à l'actif - passif au 31.08.2014	
530	Caisse en espèces (2)	0,00		Résultat de l'année 2014-2015 :	395,35
5...	Autre compte	0,00			
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
	Total de l'actif :	**1 834,43**		**Total du passif :**	**1 834,43**

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

Après la saisie du compte-rendu d'activité et sa double validation, votre **compte-rendu financier** est affiché.